**ANNEXE 1 : REGLEMENTATION APPLICABLE A L’ENSEMBLE DES LOTS**

Les normes et textes officiels applicables à l’ensemble des lots sont les suivants :

* Le Code de l'Urbanisme
* Le Code de la Construction et de l'Habitation
* Le Code de l'Environnement (partie législative)
* Le règlement de sécurité incendie
* Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ; Le code du travail (livre 2) ; Le code général des collectivités territoriales (livre 2) ;
* La Nouvelle Règlementation Acoustique (NRA)
* La Règlementation Thermique (RT 2012 et 2018)
* Règles de construction parasismiques
* Réglementation accessibilité
* Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées
* Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes
* Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, Les règles des D.T.U.
* Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN
* les règles professionnelles techniques éditées par la Fédération Nationale du Bâtiment, parus à la date de la consultation

Cette liste est donnée à titre indicatif, elle est non exhaustive.